



Ville de MONTMAGNY

Direction de la vie scolaire et périscolaire

☎ : 01 34 28 68 73

enfance-exterieur@ville-montmagny.fr

RÉSERVATION MERCREDIS NOVEMBRE - DECEMBRE 2023

Afin d'organiser le mieux possible les accueils de loisirs, il vous est demandé de bien vouloir compléter, puis transmettre cette fiche, directement au **service de la vie scolaire et périscolaire** avant le **22 Septembre 2023**.

Passé ce délai, votre enfant sera inscrit sur liste d'attente.

Vous remerciant de votre compréhension.

Nom :

Prénom :

- Maternel « Les Vergers » Élémentaire « Le Cornouiller »
 Maternel « Jean Trinquet » (Les lévriers)
Uniquement pour les enfants de l'école (Les lévriers maternel)

Novembre/Décembre 2023		Journée avec repas 7h15 / 19h	Matin 1/2 journée (avec repas) 7h15 / 13h30	Après-midi 1/2 journée 13h30 / 19h
Mercredi	08	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi	15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi	22	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi	29	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi	06	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi	13	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi	20	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ATTENTION : La facturation est établie au vu des jours réservés, et ce quel que soit le nombre de jours de présence réelle.

Aucun remboursement n'est effectué (sauf situations particulières : maladie avec présentation d'un certificat médical ...). Le justificatif est à transmettre dans les 10 jours, au service de la vie scolaire et périscolaire.

Date

Signature